



---

Le syndicat des journalistes de la Gambie (GPU) veut ici exprimer son émoi et sa déception à la suite du caractère pour le moins inconvenant des déclarations relatives à la mort du journaliste vétérinaire Deyda Hydara faites mardi soir par le chef de l'Etat, le président Yahya Jammeh, sur GRTS.

Ces propos sont très malvenus et le syndicat est peiné de constater que c'est la deuxième fois que le chef de l'Etat a évoqué en des termes diffamants la mort de Deyda Hydara : il a à nouveau tenté de tourner en ridicule cet événement tragique.

Nous sommes choqués de voir celui qui se pose comme le champion de la promotion de la culture gambienne et africaine, comme un garant des normes et valeurs traditionnelles, qui professe un respect absolu pour la religion en général et l'islam en particulier, estimer légitime de mal parler du mort.

Une telle attitude est au contraire à l'opposé de toute préoccupation religieuse et culturelle et jette un discrédit sur les normes et valeurs africaines traditionnelles.

Le syndicat n'a guère besoin de rappeler au président Jammeh qu'il est difficile de partir du principe que le gouvernement gambien est préoccupé par la mort de Deyda Hydara tant que le gouvernement et les services de sécurité concernés n'auront pas montré leur détermination à vouloir élucider de manière sérieuse et professionnelle les faits et circonstances qui ont entraîné la mort de notre cher collègue et frère.

Nous souhaitons porter à l'attention du chef de l'Etat que le gouvernement gambien et tous les appareils liés à la sécurité de l'Etat ont comme responsabilité première la protection de chaque vie gambienne. De ce fait, le meurtre d'un gambien devrait être considéré comme un fait d'une gravité extrême et tout devrait être mis en place pour qu'un tel événement ne puisse se reproduire.

Aucune déclaration, spéculation ou encore diffamation ne permettra d'exonérer le gouvernement gambien de ses responsabilités dans les faits ayant conduit à la mort de Deyda Hydara. Le syndicat, les associations de journalistes internationales, la famille Hydara et encore d'autres parties veillent à ce que cela n'arrive pas. La mort d'un Gambien, et encore plus celle de quelqu'un qui exprimait avec force son attachement aux droits de l'homme, à la liberté d'expression et au développement du pays, même au prix d'une confrontation directe avec le pouvoir, ne peut être que suspecte jusqu'à ce que l'Etat soit en mesure, et le plus rapidement possible, d'apporter, de manière logique et factuelle, les preuves du contraire.

Nous exigeons du gouvernement gambien qu'il lance une enquête factuelle et médico-légale. Si les institutions gouvernementales qui devraient normalement mener une telle enquête n'ont pas les moyens ou les ressources humaines de le faire, le Syndicat des journalistes de la Gambie suggère que l'Etat admette ses déficiences et propose à d'autres pays et à des forces de police internationales – comme Interpol qui dispose déjà de bureaux au quartier général de la police – de reprendre l'enquête.

Il ne fait guère plus de doutes que les pistes se sont refroidies au cours des quatre ans et demi qui se sont écoulés mais comme les principales pièces du puzzle sont les balles qui ont

– ou auraient dû l'être – été extraites du corps au cours de l'autopsie, le rapport de cette dernière constituera un point de départ important pour la poursuite ou la reprise des investigations. Les motivations du meurtre et d'autres questions peuvent être remises à plus tard. Ce qui nous importe aujourd'hui, c'est que les auteurs de ce crime odieux soient obligés à rendre des comptes.

Monsieur le Président, le ton venimeux que vous avez utilisé à propos des sites internet montrant une photo du journaliste tué et posant la question 'Qui a tué Deyda Hydera' est préoccupant. Nous tenons à ce que ce fait atroce ne soit pas passé sous silence et, tant que les meurtriers ne seront pas arrêtés, la question et la photo qui l'accompagne resteront sur le site du syndicat et, le cas échéant, nous y mettrons une déclaration à même de hanter pour toujours la conscience des auteurs de ce crime odieux.

L'assassinat de Deyda Hydera n'a fait que renforcer la détermination des vrais journalistes à continuer à prendre de manière résolue la défense de ceux qui sont faibles et vulnérables.

Nous voudrions également manifester notre étonnement de vous entendre, monsieur le Président, affirmer que la liberté d'expression est respectée en Gambie. Nous contestons cette affirmation. L'environnement juridique, surtout la modification à la loi de 2004 régissant les journaux, la modification au code pénale de 2004, la loi portant enregistrement des journaux et la loi sur la communication promulguée en 2009, rend pratiquement impossible d'exercer la profession de journaliste et de se conformer à la loi en même temps.

En plus de ces lois, la disparition de Chief Ebrima Manneh, la poursuite de procès interminables et sans fondement intentés à des journalistes et à des personnes travaillant dans les médias, les arrestations et les détentions arbitraires, le harcèlement des journalistes et notamment les événements de 2006 en la matière, tout ces faits laissent beaucoup à désirer en matière de liberté d'expression en Gambie.

Au vu de cela, nous appelons le gouvernement gambien à respecter, promouvoir et défendre les droits des journalistes, en mettant par exemple fin aux incessants harcèlements des journalistes. Nous demandons que soient mises en place les conditions permettant l'émergence de médias indépendants, au nom de la nécessité d'avoir le fameux quatrième pouvoir dans le pays, en abrogeant les actuelles lois régissant le secteur, qui criminalisent l'exercice du métier. En lieu et place de ces lois, nous exigeons une législation promulguant la liberté d'expression ainsi que l'accès à l'information. Deux dispositions qui, parmi d'autres, garantissent la liberté des médias telle qu'elle est stipulée dans des traités régionaux et internationaux, à l'image de l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de l'article 9 de la Charte africaine des droits de l'homme et des personnes, des textes, Monsieur le Président, dont votre gouvernement est signataire.

Nous suggérons également que, en toute bonne foi, votre gouvernement réfléchisse sérieusement aux manières de mettre en place une réelle collaboration avec les médias indépendants, visant à renforcer la participation de ces derniers dans le débat public et à créer l'espace nécessaire à l'expression d'opinions divergentes, garantes d'une discussion saine des affaires publiques.

GAMBIA PRESS UNION